

## Camping Le Colomer \*\* rue du colonel Fabien 66130 Ille sur Tet

### CONTRAT DE LOCATION

Entre les soussignés, SAS M&M gérant du camping « le Colomer » est convenu les conditions générales stipulées en 2e page la location saisonnière d'un emplacement ou hébergement sur le terrain de camping .

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Téléphone (portable) : \_\_\_\_\_

N° immatriculation du véhicule et type : \_\_\_\_\_

N° responsabilité civile et compagnie : \_\_\_\_\_

### RESERVATION

#### 1-Location d'un emplacement ( 6 personnes maxi)

tente  camping-car  caravane (dimensions) \_\_\_\_\_  
 avec électricité  sans électricité

#### 2-Location d'un Mobile-home

- 2chambres (jusqu'à 4 personnes)
- 2 chambres (jusqu'à 5 personnes)
- 2 chambres (jusqu'à 6 personnes)

#### **Rubrique à compléter dans tous les cas :**

Nombre de personnes au total : \_\_\_\_\_ dont : \_\_\_\_\_ adultes et \_\_\_\_\_ enfants

Renseigner l'identité (nom, prénom) des occupants

Age des enfants :

Animal :  oui  non Race : \_\_\_\_\_ *Les chiens de 1ère et 2e catégorie sont interdits.*

*Payants en haute saison. Pour les locations de mobile-home se renseigner au préalable.*

Date d'arrivée : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ /2016 date de départ : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ /2016

Soit un nombre de nuits : \_\_\_\_\_

TOTAL TTC : \_\_\_\_\_ €

### Modalités de paiement

Je joint à ce bon de réservation : le règlement de mon séjour, le chèque de caution +caution ménage. Pour les emplacements, le solde est à régler à votre arrivée. Pour les locations, le paiement se fera à votre arrivée.

Chèque  Mandat  Virement bancaire  Chèque vacances

Veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de : SAS M&M

La facture sera éditée au nom donné lors de la réservation.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réservation et m'engage à les respecter dans son intégralité.

Date : \_\_\_\_\_ A \_\_\_\_\_

Signature

# CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION (extrait de règlement)

La location est personnelle et nominative, elle ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée. Le locataire et ses accompagnateurs sont tenus de se conformer au règlement intérieur du camping.

## Capacité d'accueil

Il ne sera accepté que le nombre de personne que le mobile-home choisit peut recevoir. Toute déclaration inexacte, rend le contrat caduc, sauf accord du gestionnaire. Les mineurs ne sont pas acceptés sans leurs parents.

### Réservation et modalité de paiement

La réservation est effective après réception des documents(remplis et signés) inhérents à celle-ci et acceptation du gestionnaire. Votre chèque sera encaissé le jour de votre arrivée. Toute annulation de réservation doit être signalée par écrit plus de 45 jours avant la date de séjour, passé ce délais les sommes versées seront perdues et l'intégralité du séjour pourra vous être facturée.

## Caution

Une caution de 300€ pour le locatif et 60€ pour le ménage vous seront demandé. Ces cautions ne sont pas encaissées et vous seront restituées après état des lieux, sous déduction du montant des détériorations et/ou matériel manquant constaté.

Le nettoyage de l'hébergement est à la charge du locataire, qui peut s'il le souhaite bénéficier de cette prestation au tarif indiqué. En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats, le cas échéant il sera facturé 60€ si besoin.

**Emplacements :** Une caution de 100€ vous sera demandé pour une réservation en haute saison. Cette caution ne sera pas encaissée, l'emplacement utilisé durant le séjour devra être nettoyé lors du départ et remis dans son état initial.

## Arrivée au camping

La circulation est limitée à 10kms/h, et est autorisée de 7h à 22h, en dehors de ces horaires votre véhicule doit stationner sur le parking du camping.

Tout locataire d'emplacement à son arrivée, doit se présenter à la réception, les arrivées se font à partir de 14h et les départs avant 12h.

Il est interdit de monter une toile de tente sur l'emplacement mobile-home.

Le locataire de mobile-home doit solder son compte avant l'entrée dans sa location, les arrivées se font à partir de 15h et les départs avant 10h.

**Les ordures ménagères, déchets de toute nature doivent être mis dans des sacs poubelle, les papiers, cartons et plastiques dans les containers réservés à cet effet.**

Locations et emplacement : aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé et même pour un retard non justifié. L'emplacement sera attribué dès le lendemain 12h et les sommes versées seront perdues.

Les arrivées se font durant les heures d'ouverture de l'accueil. En cas d'arrivée en dehors des heures d'accueil, vous devez en aviser le camping.

## Animaux

Les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie sont interdits. Le carnet de vaccination de votre chien ou de votre chat doit être présenté à jour des vaccinations antirabiques.

Les animaux doivent être tenus en laisse et promenés à l'extérieur du camping. Enfin que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du terrain, les déjections doivent être ramassées, un distributeur de sachet est mis à disposition pour cet effet sur le terrain.